



L'ÉCHO

DE BAUDINARD-SUR-VERDON



Fresque à l'intérieur de la chapelle Saint-Jean de Baudinard-sur-Verdon, réalisée par une baudinardaise

Août 2009

BAUDINARD-SUR-VERDON

La municipalité



vous souhaite



une bonne lecture de ce numéro !

ÉDITORIAL



Ce début d'année a vu se déchaîner des actions qui peuvent paraître inconséquentes de quelques habitants à l'encontre de trois projets structurants voulus par la municipalité et la majorité des villageois qui ont voté pour des élus dynamiques et solidaires.

En conséquence, de nombreux projets ne peuvent plus aboutir, ce qui réduit considérablement, et la valeur patrimoniale de notre commune, et les investissements que nous avons prévu pour le bien-être grandissant de tous les Baudinardais.

Ceci ne nous empêche pas d'avancer sur quelques projets annoncés et sur la mise en valeur de notre village : l'agrandissement du cimetière, le goudronnage de chemins communaux, la réalisation imminente de la pose des plaques de rues et la numérotation des maisons pour une plus grande fiabilité des secours et des livraisons.

2008 a vu se dessiner de grands projets qui sont actuellement arrêtés, peut-être pour toujours, dans un petit village aux ressources financières satisfaisantes gérées avec rigueur :

- * Le théâtre de verdure, pour un maximum de culture et d'animation de notre territoire, pour un plus grand accès à des spectacles et à des œuvres de qualité ;
- * Les garages communaux, dont chacun s'accorde à reconnaître la nécessité compte tenu, d'une part de la valeur intrinsèque des employés communaux, d'autre part de la plus grande sécurité des travaux que nécessite l'évolution de la société ;
- * La mini-déchetterie, super point d'apport volontaire, dont tous les Baudinardais auraient pu profiter pleinement dans leur zone habituelle d'habitation.

2009 ne verra peut-être pas non plus la réalisation d'un projet qui semble de plus en plus nécessaire à la vie associative locale : une salle des fêtes. Actuellement, le nouveau Comité des fêtes et des bénévoles se démènent sans relâche pour offrir à tous les habitants du village et à ceux, de plus en plus nombreux, des villages alentour, des soirées de qualité. Faute de places suffisantes, de nombreuses personnes ne peuvent pas assister à ces soirées et s'amuser en toute quiétude dans notre village.

Mais, comme les élus qui me soutiennent dans ces mini-combats d'arrière-garde, je suis résolu à faire tout mon possible pour que le village s'améliore encore. Il faut qu'il se structure correctement avant d'être englobé dans une intercommunalité dans laquelle on ne mesure pas encore combien il sera difficile de réaliser de tels travaux d'envergure comme ceux annoncés début 2008.

J'ai une pensée émue pour les familles du village endeuillées en ce début d'année : au nom du Conseil municipal, je leur renouvelle toutes mes condoléances. Je pense également à tous ceux qui souffrent tous les jours autour de nous.

Sachez que je suis à l'écoute de tous les habitants et que mon équipe et moi-même mettons tout en œuvre pour que chaque habitant se sente de mieux en mieux dans notre si beau village qui a obtenu une fleur au concours national des villes et villages fleuris. Je remercie ici les employés communaux pour leur volonté et leur savoir-faire. Preuve s'il en est que des responsables oeuvrent avec mesure pour nous offrir un cadre de vie serein et agréable.

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite de bonnes vacances et vous renouvelle tous mes vœux de santé et de prospérité, ainsi qu'à vos familles.

Soyez fiers d'être Baudinardais ! Vive Baudinard-sur-Verdon !

Vos élus travaillent également sur dossiers.

Ci-après un aperçu de leurs activités durant le premier semestre 2009.

7 janvier 2009	14 h 30	Réunion pour une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) à Aups
12 janvier 2009	16 h	Réunion sur le schéma directeur de l'eau
19 janvier 2009	11 h	Réunion avec l'ADIL à Draguignan
21 janvier 2009	14 h	Réunion avec le cabinet ARC'H de Brignoles
22 janvier 2009	11 h	Réunion avec la mairie de Bauduen
28 janvier 2009	11 h	Réunion avec Var Habitat
4 février 2009	10 h	Réunion avec l'ADIL du Var
4 février 2009	18 h	Réunion avec le cabinet ARC'H de Brignoles
11 février 2009	14 h	Réunion avec des journalistes de Var matin
17 février 2009	9 h	Convocation devant le tribunal d'instance à Draguignan
18 février 2009	13 h 30	Réunion avec des journalistes d'Europe 1
18 février 2009	14 h	Réunion avec des journalistes de TF 1
20 février 2009	13 h	Réunion avec des journalistes de TF 1
20 février 2009	14 h	Réunion avec des journalistes de M 6
26 février 2009	11 h	Réunion avec des journalistes de Charlie Hebdo
3 mars 2009	14 h	Convocation devant le tribunal administratif de Toulon
18 mars 2009	10 h 30	Réunion avec le Conservatoire du Littoral
20 mars 2009	14 h	Réunion des communes forestières du Var au Luc
23 mars 2009	11 h	Réunion avec des parlementaires varois
25 mars 2009	18 h	Réunion du SIVU à Aups
28 mars 2009	15 h	Réunion publique à Baudinard
31 mars 2009	17 h	Réunion sur l'intercommunalité
8 avril 2009	15 h	Réunion avec l'INRAP
17 avril 2009	18 h	Visite du gymnase d'Aups
27 avril 2009	18 h	Réunion sur l'intercommunalité à Aups
29 avril 2009	14 h 30	Réunion avec Var Habitat
8 mai 2009	11 h 30	Commémoration de l'armistice de la seconde guerre mondiale
18 mai 2009	14 h	Réunion sur l'intercommunalité à Aups
23 mai 2009	10 h	Réunion du CCFF
28 mai 2009	11 h	Concours national des villes et villages fleuris à Marseille
7 juin 2009		Elections européennes
15 juin 2009	14 h	Réunion sur l'intercommunalité à Aups

Travaux communaux réalisés en 2009

Aménagement de la chapelle Saint-Jean

En 2008



Maintenant



Aménagement de l'entrée Est du village

Elagage des oliviers



Aire de tri des ordures ménagères (entrée Est)



Enfouissement du réseau téléphonique et enlèvement des poteaux sur la D 71

Avant



Maintenant



Travaux communaux réalisés en 2009

Aménagement du chemin des Croix-du-Bas

Avant



Maintenant



Aménagement du chemin La Colle-Blanquet

Avant



Maintenant



Aménagement du chemin d'Artignosc

Avant



Maintenant



IN MEMORIAM

C'est avec tristesse et compassion que nous avons appris le décès de :

Madame VERGNES-BLANQUER

Monsieur BAUDIN Marius

Monsieur BEGNI Jacky

Monsieur BOTTERO Roger

Monsieur MARTIN Edmond

Monsieur SELARS Tony

Monsieur VITALI Francis

Monsieur le Maire et le Conseil municipal présentent leurs condoléances attristées aux familles endeuillées et les assurent de leur sincère soutien dans l'épreuve qu'ils subissent.

SOUVENIRS... SOUVENIRS...

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Le samedi 10 janvier 2009, Monsieur le Maire et le Conseil municipal ont présenté leurs meilleurs vœux aux villageois. A cette occasion, le premier édile de la commune a fait un discours retraçant les actions de la municipalité et les projets prévus pour l'avenir. Monsieur le Conseiller général du canton a présenté les projets portés par le Conseil général en faveur des communes. A l'issue, un vin d'honneur a été offert aux habitants.



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Le 8 mai 2009, les habitants se sont rappelés les atrocités commises lors de la seconde guerre mondiale ainsi que les actions valeureuses de nos prédécesseurs pour défendre le pays. Les Baudinardais se sont rassemblés autour du monument aux morts pour écouter le message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants, se recueillir durant une minute de silence puis entendre l'hymne national. A l'issue, la municipalité a offert un vin d'honneur.



NOTRE VILLAGE ACCUEILLANT RÉCOMPENSÉ



La volonté de la municipalité en faveur de l'environnement a été récompensée. Le labeur sans cesse renouvelé des employés communaux au profit de l'ensemble des habitants pour entretenir et valoriser le



village a porté ses fruits. Le 28 mai 2009, Baudinard-sur-Verdon a reçu une fleur au concours national des villes et villages fleuris lors d'une cérémonie à Marseille. Remercions tous les acteurs communaux pour ce louable effort en faveur de notre patrimoine commun. Respectons ensemble notre lieu de vie.

CARNE T B L A N C

Le vendredi 10 juillet 2009 a été célébré le mariage d'Amandine de VACHON et de Stéphane VALLADIER



Photo : Lavinia Samuel

A cette occasion, les familles ont offert un vin d'honneur aux habitants.

Nous présentons tous nos meilleurs vœux de bonheur aux époux et aux familles ainsi réunies pour cet heureux événement.

RECENSEMENT MILITAIRE



Seconde étape du parcours de citoyenneté, le recensement en mairie est obligatoire pour les garçons et les filles dès l'âge de 16 ans. Pensez-y si vos enfants sont nés en 1993.

TRANSPORT SCOLAIRE 2009 - 2010

Les parents dont les enfants doivent emprunter un car de ramassage scolaire doivent venir retirer un dossier spécifique auprès de la mairie **au plus tôt**. Cette année, prévoir deux photographies d'identité pour chaque enfant transporté.



INFORMATION

La composition de l'air intérieur que nous respirons dans notre logement, ou au bureau par exemple, est différente de celle de l'air extérieur ; mais pour autant, cet air est-il de bonne qualité ? L'air intérieur peut être altéré par l'utilisation de certains produits, appareils ou simplement par la présence d'allergènes pouvant avoir un impact sur la santé. C'est pourquoi, la ministre de la santé et des sports et l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES) souhaitent renforcer les connaissances des Français sur les facteurs pouvant nuire à un air intérieur de bonne qualité et leur indiquer les gestes simples garants d'un air plus sain. Il ne s'agit pas de changer de style de vie, mais simplement d'avoir en tête quelques réflexes à appliquer au quotidien.

Nous passons en moyenne quatorze heures par jour à notre domicile. La qualité de l'air que nous y respirons peut être dégradée par des sources différentes comme le tabagisme, les produits d'entretien et de bricolage (leurs composants sont très volatils), la combustion défectueuse des appareils de chauffage ou de production d'eau chaude (elle peut libérer du monoxyde de carbone, qui peut être mortel), les animaux et acariens (ils sont des facteurs d'allergie très répandus).

Les effets sur la santé vont d'une simple gêne à des pathologies touchant principalement le système respiratoire : maux de tête, irritations des voies respiratoires, allergies... Certaines personnes y sont particulièrement sensibles (les nourrissons, les enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées ou les personnes atteintes de maladies chroniques). De simples réflexes au quotidien permettent de respirer un air plus sain.

L'aération quotidienne et la ventilation, garantes d'un air intérieur plus sain



Chaque jour, hiver comme été, aérer pendant dix minutes, permet de renouveler l'air dans le logement.

La ventilation est également un bon moyen de renouveler l'air intérieur. Si tous les logements ne sont pas équipés d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC), une ventilation « naturelle » est prévue, qui permet la circulation de l'air dans le logement. Il ne faut donc pas boucher les entrées d'air, grilles ou bouches d'aération et il faut penser à les entretenir. Pour plus d'informations sur le sujet, le guide de la pollution de l'air intérieur et le site www.prevention-maison.fr répondent à de nombreuses questions sur le sujet.

Une campagne pour aider les Français à adopter les bons gestes

Le guide de la pollution de l'air intérieur ainsi que le site internet www.prevention-maison.fr ont été spécialement conçus par l'INPES pour aider les Français à préserver au mieux leur air intérieur. Le guide peut être commandé gratuitement sur le site www.prevention-maison.fr. Un spot radio et une campagne de bannières sur Internet ont été diffusés à partir du 18 avril 2009.

Source : www.inpes.fr

Vous possédez un puits ou un forage domestique ?

Ce qui suit vous intéresse !



La nouvelle loi sur l'eau et les milieux aquatiques n° 206-1772 du 30 décembre 2006 a introduit l'obligation de déclarer en mairie les ouvrages domestiques existants ou futurs. Les ouvrages existants au 31 décembre 2008 doivent être déclarés **avant** le 31 décembre 2009. Tout nouvel ouvrage réalisé depuis le 1^{er} janvier 2009 doit faire l'objet de cette déclaration au plus tard un mois avant le début des travaux.

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie.

Cette obligation de déclaration des forages et des puits répond à plusieurs problématiques environnementales et de santé publique.

- * La déclaration vise à faire prendre conscience aux particuliers de l'impact de ces ouvrages sur la quantité des eaux des nappes phréatiques. La multiplication des forages individuels a un impact, dans le contexte actuel de changement climatique et de sécheresses répétées, sur le niveau des nappes et des cours d'eau associés.
- * La déclaration vise aussi à faire prendre conscience de l'impact sur la qualité de l'eau des nappes. Les ouvrages de prélèvement peuvent être des points d'entrée de pollution de la nappe.
- * L'usage de l'eau d'un ouvrage privé peut contaminer le réseau public, en cas d'erreur de branchement par exemple. La déclaration permet de s'assurer qu'aucune pollution ne vient contaminer le réseau public de distribution d'eau potable.
- * Le recensement des puits et forages privés permettra aux services de l'Etat, en cas de pollution des nappes susceptible de présenter un risque sanitaire pour la population, d'améliorer l'information des utilisateurs et de leur communiquer les consignes à respecter.

Qu'est-ce qu'un forage à usage domestique ?

Selon le décret n° 2008-652 du 2 juillet 2008, il s'agit d'un forage ou d'un puits destiné à prélever une eau nécessaire aux besoins usuels d'une famille, c'est-à-dire les prélèvements et les rejets destinés exclusivement à la satisfaction des besoins des personnes physiques propriétaires ou locataires des installations et de ceux des personnes résidant habituellement sous leur toit, dans les limites des quantités d'eau nécessaires à l'alimentation humaine, aux soins d'hygiène, au lavage et aux productions végétales ou animales réservées à la consommation familiale de ces personnes. Est assimilé à un usage domestique de l'eau tout prélèvement inférieur ou égal à mille mètres cubes d'eau par an, qu'il soit effectué par une personne physique ou une personne morale et qu'il le soit au moyen d'une seule installation ou de plusieurs.

Comment faire pour déclarer ?

La déclaration doit être établie en remplissant un formulaire, disponible soit en mairie ou par Internet. Il faudra reprendre les caractéristiques de l'ouvrage de prélèvement et fournir les informations relatives au réseau de distribution de l'eau prélevée. Le formulaire doit être déposé, *in fine*, en mairie. Un contrôle ultérieur sera réalisé par la collectivité.

Source : <http://www.foragesdomestiques.developpement-durable.gouv.fr>

Comité Communal Feux de Forêts

Le vendredi 23 mai 2009, les bénévoles du comité communal feux de forêts se sont réunis à l'initiative du président délégué, Georges Fontana.

Une réunion d'information a eu lieu à 10 heures durant laquelle le chef du centre de secours d'Aups, le Capitaine Bernard Dutrey, aidé du major Roland Balbis, a présenté les nouveautés et rappelé les manœuvres à entreprendre en cas d'incendie et les consignes à mettre en œuvre vis-à-vis des touristes.

La réunion s'est poursuivie par un repas amical permettant aux membres du comité d'échanger leurs expériences.

Un petit aperçu de ces moments de convivialité.

Un auditoire attentif aux explications



Un repas très apprécié préparé par des « experts » en la matière



SOCIÉTÉ DE CHASSE DE BAUDINARD-SUR-VERDON

La dernière période de chasse a vu défiler de superbes animaux sur le territoire, ce qui a présenté un attrait supplémentaire pour tous les chasseurs de la société locale. De nombreux spécimens ont pu garnir l'estomac des familles toujours avides de réjouissantes agapes.

Malgré cela, les animaux sont encore toujours plus nombreux à courir sur la commune, les comptages récents le prouvent. La prochaine saison devrait donc réjouir nos chasseurs dont le nombre augmente sensiblement.

Ce dernier semestre a été marqué par le décès de sympathiques camarades dont le doyen de la commune : la société présente ses sincères condoléances aux familles éprouvées.

*Comme chaque année, la société organise un repas annuel, ouvert à tous les habitants, le **samedi 5 septembre 2009**. N'hésitez pas à vous inscrire rapidement : ce rituel sera tout aussi exceptionnel que les années précédentes.*

Les deux photographies qui suivent prouvent la bonne ambiance générale régnant parmi les chasseurs de Baudinard et la quiétude, toute relative, des animaux.



Le Président, Georges Fontana

Comité des fêtes



En 2009, le bureau du comité des fêtes et ses nombreux bénévoles ont apporté un renouveau aux activités organisées dans le village.

Outre le traditionnel loto des rois en début d'année, une soirée spécifique à été organisée en mars puis une autre tout aussi réussie en mai dernier, sans compter avec le classique « moules-frites » de juillet.

En proposant une soirée tous les deux mois environ, le comité des fêtes essaie de vous distraire autant que faire se peut.

A cette occasion, je remercie les membres du comité et les habitants pour leur participation à ces manifestations festives dont vous avez un petit aperçu ci-après.

Le comité des fêtes vous souhaite une très bonne fête votive 2009 !

Le Président, Pascal PONS.

31 janvier 2009 - Loto des Rois

Le 31 janvier dernier, de nombreux aficionados sont venus tenter leur chance pour remporter les lots extraordinaires offerts à leur gourmandise par le comité. La soirée a été animée comme il se devait et plusieurs dizaines de personnes sont reparties enchantées de bénéficier des cadeaux mis à leur disposition, chance aidant. Le plus grand nombre des participants est reparti avec le ventre rempli de bons gâteaux et de cidre frais et avec l'envie de revenir pour le prochain loto qui sera encore plus attrayant.

Maintenant, on écoute bien...



Tous debout pour... les lots !



Quelle attention !



Et la grande gagnante est... Evelyne !



Comité des fêtes

Pour la première fois dans l'histoire du village, des « Irlandais » provençaux (si ! Si ! Ils existent !), se sont invités dans le village le 7 mars 2009 grâce aux efforts décuplés des bénévoles du Comité des fêtes. Cette soirée exceptionnelle a été l'occasion de déguster des mets succulents arrosés d'une multitude de boissons celtiques et d'ailleurs... réputées et appréciées des participants qui n'en ont même pas laissé pour ceux qui n'avaient pas pu assister à ce moment mémorable. Quelques moments de cette soirée en images.



Le 9 mai 2009, le Comité s'est encore une fois mobilisé pour aller rechercher des « orientales affriolantes » pour animer une soirée extraordinaire. Ils ont également pu offrir un repas de grande qualité aux participants à l'occasion de cette soirée surprenante. L'ambiance a atteint son apogée lors du déhanchement saccadé des Baudinardaises. La qualité gustative des plats concoctés et proposés par les bénévoles du Comité des fêtes a été très appréciée. Notons que ces bénévoles n'ont de cesse d'organiser et de préparer des activités toujours aussi surprenantes pour un si petit village.



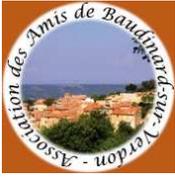
Comité des fêtes

Le 14 juillet 2009, nos sympathiques bénévoles se sont attaqués au désormais fameux « moules-frites » communal. Cette année, ils ont fait largement mieux que lors de la première édition dans un décor aux couleurs nationales. Non sans mal car ils ont dû pallier le manque de place en cuisine et le peu de moyens matériels par une imagination et une vaillance sans faille. Ils ont régalé plus d'une centaine d'invités avec une bonne humeur communicative. L'orchestre commandité pour la circonstance a été très remarqué et a permis aux plus « jeunes » de danser au cours du repas entre deux assiettes débordantes de bonnes denrées. Remercions-les encore !



Le repas du 14 juillet a été suivi d'un passionnant concours de boules pour les participants et les spectateurs. Cette année, les doublettes se sont déchaînées sur le terrain. Tous les joueurs voulaient gagner ces fameux prix mis en jeu. Mais l'adresse des meilleurs l'a emporté dans une bonne ambiance et une convivialité dont les Baudinardais connaissent le secret.





Les Amis de Baudinard-sur-Verdon

vous présentent un résumé de leurs activités au cours du semestre écoulé.

Bien chers Amis de Baudinard-sur-Verdon,

Une nouvelle année vient de s'écouler, avec ses projets réalisés, ses bonheurs du travail en partie accompli, et ses frustrations de n'avoir pu faire mieux !

Notre programme à venir, vous l'avez vu ou reçu, fait partie de l'ensemble des manifestations de notre beau village ; il regroupe les activités de notre Association avec celles du Comité des fêtes, de l'Association Sportive, des Chasseurs et certaines interventions de la mairie.

Il y a eu une surprise de dernière minute le 8 août, avec un événement culturel important - bien que non programmé à l'avance - qui a enchanté tous les mélomanes avec le récital du grand pianiste danois de renommée internationale Frédéric Malqvist. Toutes les manifestations sont toujours diffusées par Internet à nos adhérents et sympathisants et affichées sur les panneaux créés à cet effet dans le village (et dont la consultation régulière est fortement recommandée).

Je remercie très sincèrement tous les adhérents dont le nombre, toujours en progression, nous encourage à continuer : vos suggestions et critiques constructives sont toujours les bienvenues.

Je vous écris encore tout le bonheur que nous prenons à réaliser nos actions pour que notre beau village vive des moments d'amitié et de convivialité.

L'atelier des enfants du mercredi a fonctionné toute l'année avec notre dynamique Lili. Sous sa houlette, et avec l'aide de bénévoles dévouées, ils ont bien travaillé. MERCI Lili !

Je remercie également les autres associations du village avec lesquelles nous entretenons des relations amicales et constructives ; je pense que ce n'est qu'avec cette compréhension et cette franchise que NOTRE BAUDINARD continuera à « couler des jours heureux ».

Je ne peux arrêter mon propos sans louer le travail constant de l'équipe dynamique de la mairie qui nous apporte son soutien de tous les instants. Merci à Monsieur le Maire et à son Conseil ainsi qu'à tous les employés. Merci aussi à tous nos bénévoles.

La présidente, Suze BOYER.

Activité « Éveil des enfants »



Depuis trois ans déjà, Liliane est toujours à la disposition des enfants les mercredis après-midi, aidée par des collègues aussi imaginatives que passionnées et patientes, afin de leur faire réaliser de beaux cadeaux issus de l'imagination fertile de leur jeunesse baudinardaise. Pour ce dernier semestre qui a vu une baisse de fréquentation des enfants grandissants, les « minots » ont réalisé de belles choses pour leurs parents.

Activité « Bridge »

Les jeudis après-midi, Nicole, Claude, Jean-Michel, Josiane, Joël... et leurs concurrents font aèrent les jeux de cartes pour de passionnantes parties de bridge, dans une ambiance feutrée et studieuse, tout en étant très décontractée car se déroulant entre amis. Leur passion les emmène parfois jusqu'à des heures impossibles à moins que ce ne soit la chaleur communicative qui les fait se reposer tranquillement tout en ayant un œil averti sur des partenaires coriaces voulant quand même gagner une certaine notoriété.



Activité « Informatique »

Au cours des trente séances du mardi après-midi, soit pendant soixante heures cette année, les « jeunes élèves » de Dédé se sont passionnés à cette technologie qui n'a plus de mystère pour eux. Ils sont allés jusqu'à créer eux-mêmes de beaux diaporamas qu'ils ont eu le plaisir d'offrir à leurs familles et amis, via Internet s'il vous plaît. C'est dire l'ambiance studieuse, mais tout en détente, qui agrmente ces heures de travail grâce à la bonne ambiance amicale qui règne dans la maison des associations. Les « élèves » sont tellement mis en confiance qu'ils n'hésitent plus à poser des questions de plus en plus pertinentes au « pôvre » instructeur en herbe qui essaie quand même d'être à la hauteur de ces énergumènes en culottes... longues.



Activité « Culture et patrimoine »

Le 2 mai 2009, s'est déroulé le troisième rallye consécutif autour du village. Après avoir marché dans la colline durant des heures, les équipes inscrites à ce super marathon local, ont pu avoir le loisir (tout relatif) de répondre à des questions de plus en plus ardues concoctées par Claude. Un moment de repos bien mérité a été organisé par des hôtes charmantes auprès du lavoir municipal. Ce lieu enchanteur, par une journée ensoleillée, a ravi les participants par la qualité de son eau naturelle qui, les organisateurs avaient bien fait les choses, coulait abondamment et régulièrement. L'après-midi, nos valeureux concurrents sont repartis tout ragaillardis pour une énième épreuve du côté de la Grèce antique en essayant d'apercevoir, au passage, le septième département visible de Baudinard-sur-Verdon. Le verre de l'amitié et les récompenses ont été bien appréciées à la fin de cette journée mémorable. A quand le prochain rallye ? Vite ! On en redemande !



Activité « Écologie »

Le samedi 30 mai 2009, comme tous les semestres depuis quelques années, des volontaires ont accompagné Dédé pour nettoyer un des seuls endroits de la commune qui pourrait rester correct si des habitants négligents prenaient la peine de jeter leurs déchets dans les bennes mises à leur disposition. Heureusement, des âmes généreuses ont le cœur sur la main et, de temps en temps, la nature semble reprendre ses droits.



A choisir, que
préfère-t-on voir ?





Association Sportive Baudinard 83

www.baudinard.fr, rubrique « Associations »

Tout d'abord merci à Monsieur le Maire et aux conseillers pour leur soutien actif.
Merci aux employés communaux pour leur grande patience et la qualité de leurs services.

Le 6 juillet 2009, nous avons tenu notre Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

Ont été soumis à approbation et adoptés :

* les comptes-rendus d'activités de l'ASB83, des sections de randonnée pédestre, de gymnastique et de tennis ;

* le rapport financier, ainsi que les tarifs proposés pour 2009-2010.

(Le procès-verbal de l'assemblée générale peut être obtenu auprès du président de l'ASB83, au 04 94 70 50 37).

Jean-Michel WEILL, président de l'ASB83

SECTION RANDONNÉE PÉDESTRE

Paysage Cévenol

(juin 2009)



Notre groupe se maintient : nous étions 33 en 2008 et nous sommes 30 cette année. Quelques-uns ne se sont pas réinscrits, de nouveaux adhérents sont arrivés... Bienvenue !

A quelques exceptions près, dues au mauvais temps, l'ASB83 a effectué toutes les randonnées prévues. La plus importante (7 jours) pour laquelle nous étions nombreux a eu lieu dans les Cévennes en juin 2009. Sans oublier le traditionnel Mourre de Chanier par très beau temps; ni le Grand Marges, cette fois sous la neige.

Nous éprouvons tous du plaisir à nous retrouver, à encourager et soutenir les moins aguerris (Bravo à Anneke, à Anna, à Monique... leur courage m'épate), à découvrir de nouveaux paysages, de nouvelles spécialités, de nouvelles traditions.

Nous intercalons des balades culturelles ou récréatives comme les Saintes-Maries-de-la-Mer, Arles et ses environs, la librairie de Banon, les papillons à Digne, etc.

L'ASB83 a des idées pour les mois à venir. Le programme est établi pour le prochain semestre. Le point fort sera la Vallée des Merveilles dans le Mercantour.

Nous pensons aux "Cinque-Terre" sur la côte ligure en Italie pour l'année prochaine.

Merci de nous faire des suggestions nouvelles, de réclamer les randonnées que vous n'avez pas pu faire, de refaire celles que vous avez aimées.

A bientôt sur les sentiers de Provence et d'ailleurs !

Renseignements : Josiane LUTHY (04 94 70 95 79) - josiane.luthy@orange.fr



La section RANDONNÉE de l'Association Sportive Baudinard 83

avec le concours des Amis de Baudinard

vous propose pour les sorties du vendredi du second semestre 2009 :

28 août : Les Cadières de Brandis

du 9 au 11 septembre : Vallée des Merveilles- Mercantour

25 septembre : Bormes-les-Mimosas

09 octobre : Mont-Aurélien

23 octobre : La Palud - Rougon

06 novembre : Blieux - Fenez par la Clue de la Melle

20 novembre : Autour de Moustiers

04 décembre : Balade - Repas de fin de saison

Les dates et destinations des randonnées sont susceptibles d'être, soit modifiées, soit supprimées, en fonction d'éléments non prévisibles. Chaque sortie est précédée d'une information détaillée diffusée par affichage et mèl.

SECTION GYMNASTIQUE



* Tout au long de l'année, les séances de gymnastique ont été suivies avec bonne humeur. Tous les participants sont ravis du **bien-être** que procurent ces exercices hebdomadaires et souhaitent vivement continuer à la rentrée.

* En cours de saison, changement de formule qui a abouti à 1 cours d'1 h 30 alliant stretching et gym-tonic avec, au lieu de la fin de matinée et de midi, un horaire de 8 h 45 à 10 h 15.

* Les exercices que nous faisons complètent nos pratiques sportives, soulagent et facilitent nos mouvements quotidiens.

Venez nous rejoindre !

***Les cours sont collectifs (minimum 6 personnes)
et ont lieu dans la salle polyvalente de la mairie.***

Pour la saison 2009 - 2010 : inscriptions et première séance le jeudi 17 septembre 2009 à 9 h.

Tout au long de la saison, la première séance (découverte) est gratuite.

Renseignements : Nicole VERGNES-BLANQUER - 06 82 42 50 06



ÉCOLE de TENNIS

SAISON 2009 - 2010

JEUNES à partir de 6 ans & ABONNEMENTS annuels

Inscriptions à la maison des associations

le mercredi 16 septembre 2009 de 18 h à 19 h

Renseignements : Jean Michel WEILL - 04 94 70 50 37 - jean-michel.weill@orange.fr

Section TENNIS



Les futurs Championnes et Champions

Remerciements aux employés de la mairie qui ont entretenu les installations tout au long de l'année.

Bilan de la saison 2008-2009

- 1) L'Ecole de Tennis « Jeunes »
- 2) Initiations et perfectionnements adultes
- 3) Gestion des abonnements et location des courts
- 4) Animations et tournois

Des élèves en augmentation à l'école de tennis « jeunes » et des adultes de plus en plus jeunes et dynamiques pour l'initiation et le perfectionnement démontrent une bonne gestion des courts de tennis.

Les abonnements annuels sont en augmentation notamment les abonnements familles et couples, ce qui dénote une bonne ambiance générale au sein de la section.

Les animations et tournois les plus importants ont eu lieu en août pour les festivités du village. Nous avons été heureux d'apporter tout notre concours au Comité des fêtes.

Renseignements : Jean-Michel WEILL : 04 94 70 50 37 - jean-michel.weill@orange.fr

Tarifs saison 2009 - 2010*

* Au 1er juin 2009. Réactualisable si modifications des prix des licences

CARTE MEMBRE ASB83 : 10 €

Obligatoire à partir de 18 ans pour tous abonnements trimestriels et annuels

RANDONNÉE PÉDESTRE

Abonnement annuel + licence FFRP*. Individuel = 25 € - Couple = 44 €

*FFRP : fédération française de randonnée pédestre

GYMNASTIQUE

La séance = 12 € - Abonnement trimestriel = 82 €

Abonnement trimestriel couple = 147 €

TENNIS

Location du court 1 h = 8 €

Carte hebdomadaire individuelle = 15 €

Carte mensuelle individuelle = 25 €

(Caution : chèque de 95 €)

Abonnement annuel

Jeune (jusqu'à 18 ans) = 30 € - Adulte = 45 € - Couple = 65 €

Famille (parents + enfants) = 85 €

Famille (vacances scolaires) = 40 €

Ecole de tennis jeunes (à partir de 6 ans)

1 h par semaine hors vacances scolaires + accès au court = 76 €

(60 € + licence FFT [Fédération française de tennis] 16 €)

Initiation - perfectionnement - Cours collectifs adultes

Licence FFT = 20 € (obligatoire) - Module trimestriel = 40 €

Jeton pour l'éclairage = 2 € ou 5 € les 3 ou 10 € les 7

Contacts.

Randonnée pédestre : Josiane LUTHY 04 94 70 95 79 - josiane.luthy@orange.fr

Gymnastique : Nicole VERGNES-BLANQUER - 06 82 42 50 06

Tennis : Jean-Michel WEILL - 04 94 70 50 37 - jean-michel.weill@orange.fr

ASB83 - Maison des Associations - Grand'Rue - 83630 Baudinard-sur-Verdon

www.baudinard.fr, rubrique « Associations »

PAGE PRATIQUE

MAIRIE 04 91 70 18 61 — Fax : 04 91 70 19 24 — www.baudinard.fr — baudinard@wanadoo.fr

URGENCES SAMU : 15 — POMPIERS : 18 — 112 (appel européen depuis un mobile)

CENTRE ANTI POISON MARSEILLE : 04 91 75 25 25

SANTÉ

Médecin de garde : 15

Dentiste de garde (TOULON) : 04 98 01 62 63 (répondeur des praticiens de garde)

Pharmacie de garde : 32 37 ou www.pharmagarde.eu

Cabinets d'infirmières à Aups : 04 94 84 06 37 – 04 94 70 00 96 – 04 94 70 04 02

Vétérinaire de garde : appeler un vétérinaire de Draguignan, l'appel est retransmis directement sur le vétérinaire de garde

MÉMO HÔPITAL

Hôpital de Draguignan, rue Montferrat : 04 94 60 50 00 – Urgences : 04 94 60 50 12

Polyclinique Notre-Dame de Draguignan : 0 826 46 45 44 (0,15 ct/mn depuis un poste fixe)

DROGUE/ALCOOL/TABAC – INFO-SERVICE

Drogues infos service 7 j/ 7 : 0 800 23 13 13 (appel gratuit d'un poste fixe)

Ecoute Cannabis : 0 811 91 20 20 (appel local d'un poste fixe)

Ecoute Alcool : 0 811 91 30 30 (appel local d'un poste fixe)

Alcooliques anonymes : www.alcooliques-anonymes-mp.org

SIDA INFO SERVICE : 0 800 840 800 (appel gratuit 24 h/ 24 d'un poste fixe)

Questions d'adolescents : www.inpes.sante.fr

Violences conjugales info : 39 19 (appel local d'un poste fixe)

Solitud'écoute : 0 800 47 47 88 (appel gratuit d'un poste fixe)

DIVERS

Dépannage électricité 24 h/ 24 : 0 810 33 30 83

Espace Rural Emploi Formation (EREF) à Aups : 04 98 10 22 43

ALLÔ SNCF (Infos, réservations, vente) : 08 36 35 35 35 ou www.voyages-sncf.com

Centre Interministériel de Renseignements Administratifs (CIRA) : 0 821 08 09 10 ou 39 39

Agence Départementale d'Information au Logement (ADIL), 5 rue Racine, TOULON

Tél. 0 825 77 88 77 ou adil@adil83.org

ALLÔ TRAFIC : 08 91 67 31 01 (messages en temps réel sur l'état de la circulation, conseils de déplacements)

INFOS TRAFIC : Flashes d'information sur l'état de la circulation. Radio Plus sur 106.8 FM

PRÉVISION MÉTÉO France : 32 50 ou www.meteo-france.fr